

LIEU D'ENSEIGNEMENT PRINCIPAL : **Faculté de Pharmacie** - Université Paris-Saclay - Châtenay-Malabry

➤ ENSEIGNANT RESPONSABLE

Pr Véronique LEBLAIS -

veronique.leblais@universite-paris-saclay.fr

Pr Pierre CHAMINADE -

pierre.chaminade@universite-paris-saclay.fr

Fabienne WAYOFF -

fabienne.wayoff@universite-paris-saclay.fr

➤ SECRÉTARIAT

Marjolaine FLAUNET

marjolaine.flaunet@universite-paris-saclay.fr

01 46 83 54 00

➤ MODALITÉS DE CANDIDATURE

Vous devez impérativement déposer votre candidature sur le site internet de l'Université Paris-Saclay :

www.universite-paris-saclay.fr/fr/formation/masters

- choisir Graduate School : « Santé et Médicaments »
- choisir « Sciences du Médicament » puis le M2 concerné pour candidater en ligne

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 15 MAI 2020 (inclus)

➤ CONDITIONS D'ADMISSION

Ce parcours est ouvert aux étudiants suivant des études :

- pharmaceutiques : Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques (D.F.A.S.P.) validé.
- médicales, vétérinaires, agronomiques ou scientifiques, titulaires d'un M1 ou équivalent, notamment les titulaires d'un diplôme d'ingénieur.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Les objectifs du Master sont de former des professionnels du médicament par un enseignement approfondi des aspects scientifiques et réglementaires du développement pré- et post-AMM et de l'enregistrement des médicaments, tant sur les aspects stratégiques qu'opérationnels, dans une dimension internationale en Europe et hors Europe.

Les débouchés sont des postes en Affaires Réglementaires au sein des entreprises du médicament (maison mère ou filiale), des sociétés de conseil ou d'institutions de santé publique nationales et internationales, avec pour missions principales :

- le développement et l'enregistrement des médicaments : stratégie et modalités d'enregistrement et maintien de l'enregistrement
- la pharmacovigilance et la gestion du risque
- la conformité réglementaire
- l'accès au marché
- la veille réglementaire et concurrentielle...

L'ADEDIEM, Association des alumni du Master DEIM, assure le lien entre les nouveaux diplômés et les « anciens » qui sont en poste dans l'industrie. L'ADEDIEM constitue un réseau dont bénéficient les étudiants en vue de leur insertion professionnelle.



CONSTRUCTION DES PARCOURS & ORGANISATION DE LA FORMATION

Le Master se déroule en deux étapes : un 1^{er} semestre d'enseignements (fin septembre - fin février) et un 2^{ème} semestre (à partir de mars) consacré à l'expérience en milieu professionnel. Cette organisation permet aux étudiants qui le souhaitent (la plupart) d'accéder à des stages/internships à l'international.

Les enseignements, **en français ou en anglais**, s'appuient sur des cours, conférences, visioconférences et tables rondes animés par des professionnels du développement, de l'enregistrement et de la réglementation des médicaments, issus de l'industrie pharmaceutique, des institutions de santé publique nationales/internationales du médicament ou de sociétés de consultants. Les compétences de communication et gestion de projets sont développées par des mises en situation lors de travaux effectués en groupes et présentés devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

Le stage en milieu professionnel (6 mois) est réalisé dans l'industrie pharmaceutique, dans une agence nationale/internationale du médicament ou dans une société de conseil. 90% des étudiants effectuent ce stage à l'étranger, bénéficiant d'une immersion en langue anglaise professionnelle dans des équipes internationales. Ce stage peut être réalisé dans le cadre d'une mission de plus longue durée, un internship de 9 à 12 mois, ou se poursuivre par un contrat V.I.E (Volontariat International en Entreprise) de 12 à 18 mois.

Dès le début du Master, un accent est mis sur l'accompagnement et le développement personnel des étudiants pour faciliter leur intégration en milieu professionnel (recherche et choix du stage dès le début des enseignements, rédaction des CV et de lettres de motivation en français et en anglais, organisation sur place d'entretiens individuels avec les entreprises pharmaceutiques désirant accueillir des stagiaires).

INTITULÉ DES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET NOMBRE DE CRÉDITS EUROPÉENS (TOTAL DE 60 CRÉDITS)

1^{er} semestre

- Développement non-clinique et clinique du Médicament - 9 ECTS
- Développement et enregistrement des Médicaments dans l'Union européenne - 4 ECTS
- Développement et enregistrement des Médicaments hors Union européenne - 5 ECTS
- Enregistrement des produits issus des biotechnologies et thérapies innovantes - 4 ECTS
- Activités péri- et post-autorisation de mise sur le marché - 3 ECTS
- Stratégie de développement et d'enregistrement global d'un nouveau médicament - 5 ECTS

2^e semestre

Stage de 6 mois - 30 ECTS

en entreprise pharmaceutique, institution de santé publique, ou société de consultants partenaires de l'industrie pharmaceutique, en France, en Europe ou hors Europe.